



Syndicat CGT de la verrerie de VAYRES



QUESTIONS DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL Du 21 Novembre 2017

1. Pointage des élus DP et motifs de leurs absences.

DIR : Fait

2. Retraite à 55 ans pour les postés et 57 ans pour les journaliers.

DIR : Voir NAO

3. Demande de poursuite des négociations sur le TP liées aux revendications toujours en cours.

DIR : Aucune avancée.

4. Demande d'indexer aux augmentations générales des salaires, les indemnités kilométriques de déplacement.

DIR : Voir NAO

5. Mise à jour de l'organigramme.

- *Document remis en séance*

6. Augmentations individuelles :

a) Point sur les augmentations individuelles par CSP, équipes et secteurs, avec pourcentage par services et secteurs ?

DIR : *Document remis en séance*

Nous sommes à 88% de l'enveloppe à fin Octobre.

b) Point sur les personnes non augmentées sur l'enveloppe des AI, depuis plus de 4 ans, 6 ans, 8 ans et plus.

DIR : 18 personnes plus de 4 ans

3 personnes plus de 6 ans

Aucune personne plus 8 ans

c) Combien de personnes sont augmentées tous les ans voir tous les 2 ans ?

DIR : **4 personnes tous les ans depuis 2015**

2 personnes tous les 2 ans depuis 2011

7. Point sur les jours en sous-effectif par équipes, par services et aux expéditions pour le mois d'octobre 2017 en incluant les changements d'équipes nominativement. En différenciant les fonctions (EMC, RPE, PL, CL, CQE, EMC, électro et caristes puis en rajoutant le personnel en formation)

- *Document remis en séance*

Pour la CGT, la direction prône la sécurité avec sa politique « santé, sécurité et environnement », mais également à travers les 6 règles d'or d'O-I et pourtant elle ne respecte pas l'accord 5*8 (jours de travaux supplémentaires, déplacement d'équipe, équipes qui tournent en sous-effectifs...)

Il est inadmissible de jouer ainsi avec la sécurité et la santé des salariés.

8. Point sur les postes à pourvoir par équipes et par services jour.

DIR : Relais RPE nomination à venir (4 candidats)

D12 entretiens finis, résultat fin de mois

Chef cariste nommé

Cariste relais chef d'équipe en cours (1 seul candidat)

DPT11 attente avis C E

Electro posté recrutement 1 personne extérieur

9. Point sur les lettres de sensibilisation et sanction à date, par CSP, postés et journaliers. Préciser le service jour pour les gens concernés et le secteur pour les postés.

- Document remis en séance

10. Ou en n'est-on de la réparation des portes NERGECO de la rampe secteur froid haut et bas ?

DIR : la porte NERGECO rampe choix en haut est réparée et celle du bas la réparation est prévue courant 2018 mais pas de précision sur le mois (certainement en décembre 2018 ?).

11. Pourquoi n'y a-t-il pas d'audit emploi pour le service fluide avec les définitions de fonctions ?

DIR : ils sont réalisés et elles seront envoyées au C.E pour avis le 4 décembre

12. Les élus CGT redemandent l'augmentation individuelle à tout le personnel CDI suite à leurs efforts par rapport à la récurrence des sous effectifs.

La direction n'accepte pas l'augmentation générale pour l'effort

Les élus CGT ont demandé le repas gratuit pour Noël au restaurant, la direction à accepter la demande.

13. Suite aux mouvements de grève quels moyens avez-vous mis en place pour arrêter les pressions sur les salariés grévistes (jeunes embauchés) ?

DIR : Si des salariés ressentent une pression qu'ils viennent me voir (RH)

Si vous ressentez des pressions parlez-en à vos délégués CGT et nous inverserons la pression

14. Suite aux manques d'effectifs en poste que mettez-vous en place pour que les salariés travaillent en sécurité ?

DIR : Nous faisons des embauches et nous travaillons pour réduire l'absentéisme.

15. Remise en séance de la définition de fonction agent polyvalent et agent qualité au secteur froid demande de deux définitions de fonctions.

Pas de document remis

DIR : il existe aujourd'hui une définition de fonction pour le poste d'agent polyvalent.

**16. Par rapport au standard FR12SDTMGT0020 est-il applicable à tous les salariés postés ?
Ce standard est-il applicable à tous les postes ?**

Suite à une mauvaise compréhension de la question, celle-ci sera reposée le mois prochain.

17. Qui rentre les near miss ?

La CGT rappelle que la direction a supprimé un poste au service data-planning et redistribué son travail. L'assistant direction ne rentre plus les near-miss en totalité et certains REP ou chefs de service demandent à ce que les salariés les rentrent dans ENABLON.

IL FAUT REFUSER et s'ils insistent ne faites plus de near-miss ce n'est pas obligatoire, c'est eux qui doivent rendre des comptes si on n'en fait pas.

L'obligation de résultat sur la sécurité est avant tout pour la direction n'invertissons pas les rôles...

18. Que mettez-vous en place pour l'application du standard FR12SDTW0056 ?

DIR : HEI doit faire une prestation de nettoyage dans les cabines, mais on ne connaît pas la fréquence. Pour les machinistes on regardera le matériel qui manque pour le nettoyage en fin de poste.

CGT : La direction ne connaît pas la fréquence mais comment peut-on contrôler la prestation ???

19. Est-il possible d'avoir un distributeur de boissons, sandwich dans le restaurant pour les postes de nuit.

DIR : On se rapproche auprès d'EUREST pour une étude

**Vous ne voulez pas en rester là ! Rejoignez la CGT !
Rapprochez-vous des élus CGT !
Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.**

**Les élus DP CGT
Le 22 novembre 2017**